

## **MAIRIE DE APPEVILLE**

**50500 APPEVILLE**

Afférents au C.M. : 9

En exercice : 9

Ont pris part à la délibération : 9

Convocation : 22.04.25

Affichage : 29.04.2025

### **SEANCE DU 28 AVRIL 2025**

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq à 21 H 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel LEBLANC, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Messieurs PATERNOSTER Patrice,  
Ludovic DRIEU, Joël LEMYRE et Aurélien MARION.  
Mesdames Géraldine ROMAIN, Ludivine GUERET, Lucie  
GRATIEN, Laëtitia LEGALLOIS.

**ABSENTS EXCUSES** :

**ABSENTS** :

Monsieur Patrice PATERNOSTER a été élu secrétaire de séance.

### **2025-22 –PRET RELAIS POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'EGLISE 2025 :**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Michel LEBLANC.

Après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse d'Epargne de Normandie, et après en avoir délibéré, décide :

#### **Article 1<sup>er</sup>** :

Pour financer l'attente de subvention et du versement du FCTVA dans le cadre du financement de la restauration de la flèche du clocher de l'Eglise, la commune d'Appeville, décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne de Normandie, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 150 000,00 euros (cent cinquante mille euros)
- Taux : 2.79 %
- Durée : 2 ans
- Type d'amortissement du capital : in fine
- Périodicité des intérêts : trimestrielle
- Commission d'engagement : 150,00 €

#### **Article 2** :

Monsieur Michel LEBLANC, Maire est autorisé à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.

**Article 3 :**

La commune de APPEVILLE décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.

**2025- 23 – RESERVE INCENDIE ROUTE DE VINDELONDE :  
AMENAGEMENT ACCES :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte le devis de 1 500,00 €HT de la SARL DUVAL de Baupte pour réaliser une rade d'accès à la réserve d'incendie posée au lieu-dit de Vindelonde.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 heures 00.  
Les an, mois, jour que dessus.